

Paris, le 13 avril 2016

Assemblée Générale Mixte d'ALLEN SA du 24 mai 2016

Proposition de distribution de dividendes

Proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants

Dividende 2015

Le Conseil d'administration réuni en date du 11 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le versement d'un dividende correspondant à 1 € par action, soit une somme totale de 33 678 875 €.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 33 678 875 actions composant le capital social au 1^{er} avril 2016, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 24 mai 2016 de la résolution relative à l'affectation du résultat, le paiement du dividende aura lieu le 31 mai 2016. Le détachement du coupon (ex date) interviendra le 27 mai 2016.

Renforcement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2016, la nomination de deux nouveaux administrateurs en adjonction aux membres en fonction, en la personne de Madame Evelyne Feldman et de Monsieur Philippe Tribaudeau. Ces derniers ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils acceptaient que leur nomination soit proposée à la prochaine Assemblée Générale Mixte d'ALLEN.

Madame Evelyne Feldman apportera son expertise de plus de 20 ans en matière de gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des carrières et des compétences, politiques de rémunération ...).

Monsieur Philippe Tribaudeau possède une solide formation financière et bénéficie d'une expérience de plus de 25 ans dans le domaine bancaire.

Madame Feldman et Monsieur Tribaudeau répondent à l'ensemble des critères d'indépendance du Code de Gouvernement d'Entreprise Middlesnext auquel ALTEN se réfère, à savoir :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été auditeurs de l'entreprise au cours des trois dernières années

Ainsi, si la proposition de nomination de ces deux candidats est adoptée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016, le Conseil d'administration d'ALTEN sera composé de 10 membres (dont 4 femmes) parmi lesquels 3 administrateurs indépendants, un administrateur représentant les salariés, 3 administrateurs exécutifs et 3 administrateurs non exécutifs.

For more information: **www.alten.fr/investisseurs** / **Contact: Matthieu Roquet Montégon - +33 (0)6 16 92 80 65**

As a European Leader in Technology Consulting and Engineering (TCE), ALTEN carries out design and research projects for Technical and IT divisions of major clients in industry, telecoms and services.

ALTEN's stock is listed in compartment A of the Euronext Paris market (ISIN FR0000071946); it is part of the SBF 120, the IT CAC 50 index and MIDCAP 100, and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).